

## Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

# DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (DEAP) - CURSUS PARTIEL

**GRETA des Yvelines (78)**  
Lycée Henri Matisse - Trappes

## OBJECTIFS

Permettre aux titulaires du :

CAP AEPE / DEAS / Bac pro ASSP / Bac pro SAPAT / Titre professionnel ADVF / Titre professionnel ASMS / DEAES / Diplôme ARM / DEA ou aux titulaires d'une validation partielle obtenue par la voie de la VAE ou de la formation d'obtenir le DEAP et l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) niveau 2 (selon le parcours suivi).

## CONTENU

Formation ouverte aux candidats titulaires :

Du CAP AEPE : sont dispensés du module 6, bénéficient d'allègement sur les modules 1, 1 bis, 2, 9, 10. 595 h de stage à réaliser

Du DEAS (2005) : sont dispensés des modules 5, 6, 8, 9 bénéficient d'allègement sur les modules 1,3, 4, 10. 420 h de stage à réaliser

Du bac pro ASSP : sont dispensés des modules 6, 7, 8, 9, 10, bénéficient d'allègement sur les modules 1, 2. 525 h de stage à réaliser.

Du bac pro SAPAT : sont dispensés des modules 6, 7 bénéficient d'allègement sur le module 1. 770 h de stage à réaliser.

Du titre professionnel ADVF : sont dispensés des modules 5, 6 bénéficient d'allègement sur les modules 1, 1 bis, 2, 9, 10. 595 h de stage à réaliser.

Du titre professionnel ASMS : sont dispensés du module 8, bénéficient d'allègement sur les modules 1, 6, 9, 10. 595 h de stage à réaliser.

Du DEAES (2016) : sont dispensés des modules 6, 9, bénéficient d'allègement sur les modules 1, 4, 10. 595 h de stage à réaliser.

Du titre ARM : sont dispensés des modules 2, 9 bénéficient d'allègement sur les modules 3,4,6,10. 595 h de stage à réaliser.

Du DEA : sont dispensés du module 5, bénéficient d'allègement sur les modules 3,4,6,8,9,10. 595 h de stage à réaliser.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Mises en situation  
Ateliers pratiques  
Cours théoriques.

## TAUX DE RÉUSSITE

En 2024 ;

Taux de satisfaction : 96,3 %

Taux de réussite : 81,81 %

Taux d'insertion dans l'emploi visé à l'issue de la formation : 53,33 %

## PUBLICS

- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

## DURÉE

De 21 h à 1519 h, variable selon positionnement, dont 420 h en entreprise

## DATES

Date de début : 24 août 2026

Date de fin : 16 juillet 2027

## PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (CAP, BEP)

Avoir réussi les épreuves de sélection

Produire un certificat médical attestant l'absence contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession rédigé par un médecin agréé ARS

Produire un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur

## NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

## VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme  
AFGSU niveau 2 (selon parcours)  
Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation

## POURSUITE D'ACTIVITÉS

Code ROME : J1304

Métier d'auxiliaire de puériculture

Chiffres 2023 :

Taux d'insertion global dans l'emploi : 60 %

Taux d'insertion dans le métier visé : 53,33 %

Taux de poursuite en formation : 20 %

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'entrée en formation est subordonnée à la réussite des épreuves de sélection dont le calendrier est déterminé par l'ARS.

Pour la rentrée de septembre 2025, les inscriptions sont ouvertes du 24/03/2025 au 10/06/2025 sur le site <https://www.greta-yvelines.fr/>

## COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) : 5162,5 € pour une passerelle DEAS/DEAP avec AFGSU. Demandeurs d'emploi, individuels et tout autre cursus partiel : nous consulter. Prix en vigueur au 22/03/2022

## FINANCEMENT

- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

## DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

## CONTACT

ASSISTANTE :

Aurélie POIRIER

01 30 85 78 59

[aurelie.poirier@ac-versailles.fr](mailto:aurelie.poirier@ac-versailles.fr)

COORDONNATRICE :

Anne-Marie HEUDE

06 43 34 39 19

[anne-marie.heude@ac-versailles.fr](mailto:anne-marie.heude@ac-versailles.fr)

CFP RÉFÉRENTE :

Evelyne CHELIM

## RÉFÉRENT HANDICAP

BIKORO Agnès

[contact@greta-yvelines.fr](mailto:contact@greta-yvelines.fr)

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.